

L'INVESTISSEMENT : UN PILIER DE LA PROSPÉRITÉ

D. McFETRIDGE: DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PUBLICATION

Investissement étranger,
technologie et
croissance économique

L'investissement international est essentiel à l'amélioration de la performance du Canada en matière de commerce et de productivité, et à la garantie de notre prospérité. De fait, dans l'Initiative de la prospérité du gouvernement fédéral, on qualifie l'investissement comme l'« un des quatre piliers de la prospérité ».

Dans le présent numéro, nous mettrons l'accent sur deux volumes publiés récemment par Investissement Canada, conjointement avec les Presses de l'université de Calgary.

D'après ces publications, le Canada retire de nombreux avantages de l'investissement international, notamment des transferts de technologie, des compétences en matière de gestion, du savoir-faire et un accès aux marchés mondiaux. Les coentreprises et autres formes d'alliances stratégiques avec des partenaires étrangers revêtent un intérêt particulier pour un pays comme le Canada, qui doit livrer concurrence à des économies beaucoup plus vastes.

INVESTISSEMENT CANADA LANCE DEUX VOLUMES

Au début de décembre 1991, Investissement Canada et les Presses de l'université de Calgary ont publié conjointement deux ouvrages qui s'inscrivent dans le cadre de la série de documents de recherche de l'Agence. Le premier, qui a pour titre *Investissement étranger, technologie et croissance économique*, examine le rôle clé que joue l'investissement étranger pour faciliter les transferts de technologie. Le deuxième, intitulé *La mondialisation des sociétés par le jeu des fusions et acquisitions*, étudie le phénomène des fusions et des acquisitions, ainsi que les raisons qui motivent les sociétés à y avoir recours.

La série de documents de recherche d'Investissement Canada complète la série de documents de travail de l'Agence. Elle vise trois grands objectifs :

- ☐ faire progresser la recherche sur l'investissement international au Canada et à l'étranger à l'aide des chercheurs universitaires les plus réputés;
- ☐ favoriser une meilleure compréhension, chez les Canadiens, du phénomène de la mondialisation et du rôle essentiel qu'y jouent les investissements internationaux;
- ☐ déterminer les questions de politique et de recherche sur l'investissement qui exigent l'attention des secteurs public et privé. (p. 2) ▼

DANS CE NUMÉRO

Table ronde sur les IDCÉ	p. 6
GLOBE 1992	p. 6
Nouvelle présidente d'Investissement Canada	p. 7
Le ministre Wilson à Munich	p. 7
À la recherche de partenaires japonais	p. 8
Nouvelles publications	p. 8



L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER, UNE NÉCESSITÉ POUR LI

(Suite de la page 1)

La recherche réunie dans ces deux volumes est en grande partie le fruit des travaux entrepris par d'éminents universitaires et spécialistes d'ici et de l'étranger, dont les services ont été retenus par Investissement Canada par voie de contrat. Les documents de recherche qu'ils ont produits ont été présentés dans le cadre de deux conférences d'auteurs, puis révisés ultérieurement à la lumière des observations formulées par les participants lors desdites conférences (voir *Investir au Canada*, vol. 4, nos 3 et 4).

Les deux directeurs de publication (MM. Don McFetridge, de l'université Carleton, et Leonard Waverman, du *Centre for International Studies* de l'université de Toronto) ont géré les projets avec l'aide d'employés d'Investissement Canada. Le personnel de l'Agence a en outre rédigé l'un des documents de recherche.



Le concepteur du projet, David Husband (à gauche), conseiller supérieur en matière de politique et de recherche de l'Agence, et l'administrateur du projet, John Knuble, directeur du Groupe de la recherche sur l'investissement, qui a aussi produit l'un des documents de recherche.

Les détracteurs des investissements directs étrangers (IDÉ) attribuent souvent la piètre performance du Canada en matière de recherche et de développement (R-D) à la forte proportion de contrôle étranger dans notre économie. Pourtant, les données tendent à prouver le contraire. Le volume intitulé *Investissement étranger, technologie et croissance économique* examine de quelle façon les IDÉ peuvent aboutir à de précieux transferts de technologie et à des gains sur le plan de la productivité dans l'économie canadienne.

Les auteurs y abordent un certain nombre de questions, notamment :

- ☐ Les prises de contrôle étrangères d'entreprises canadiennes de haute technologie ont-elles été nombreuses au Canada?
- ☐ Le changement de nationalité du contrôle d'une entreprise suppose-t-il un changement de ses activités, particulièrement sur le plan de la technologie?
- ☐ Si un changement dans la capacité technologique d'une entreprise est apporté par suite d'une prise de contrôle étrangère, influe-t-il sur l'innovation émanant d'autres entreprises et particuliers dans l'économie canadienne?
- ☐ Quel est le rôle qui revient à Investissement Canada en ce qui concerne la réglementation de l'investissement étranger dans les entreprises de haute technologie?

Le document de Baldwin et Gorecki et celui de Globerman traitent de cette première question. Les auteurs en arrivent à la conclusion que, bien qu'il y ait un certain nombre de prises de contrôle étrangères d'entreprises canadiennes de haute technologie (acquisitions qui ont fait l'objet de beaucoup de publicité), les répercussions ont été relativement mineures, particulièrement en ce qui a trait à la valeur ajoutée en cause.

Les deuxième et troisième questions sont abordées d'une façon ou d'une autre dans presque tous les documents de recherche que contient le volume. Il se dégage un consensus à l'effet que les prises de contrôle étrangères ont vraiment une incidence sur le comportement des entreprises. Il en découle deux principaux avantages :

- ☐ Les IDÉ sont l'une des principales sources de transferts de technologie. Les multinationales enregistrent un flux continu de transferts de technologie par le biais de mécanismes tels que l'éducation et la formation, les échanges de personnel technique, la mise au point et le transfert de matériel spécialisé, la documentation et les activités de dépannage.
- ☐ Dans leurs documents respectifs, Harris, Blomström, Globerman et Bernstein précisent que, outre les avantages directs que comportent les transferts de technologie, des avantages indirects découlent du processus de rayonnement. De cette manière, les entreprises canadiennes ne faisant pas l'objet d'une prise de contrôle étrangère tirent parti des transferts de technologie.

La technologie importée fait office de catalyseur, stimulant la mise au point de produits et l'innovation. Les multinationales incitent les entreprises canadiennes à adopter des méthodes plus efficaces de production, de gestion et de travail, améliorant par le fait même la productivité.

On est généralement d'avis que les activités de R-D tendent à être concentrées uniquement dans le pays d'origine de la multinationale étrangère, mais cette opinion est elle aussi remise en question. Parmi les motivations possibles pour effectuer des activités de R-D à l'extérieur du « siège social », mentionnons la reconnaissance de la capacité d'innovation de l'entreprise acquise, qui est souvent indissociable des organismes et des réseaux locaux. ►

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Comme l'indique Cantwell dans son document, la spécialisation internationale a augmenté la capacité des multinationales et de leurs filiales d'effectuer de la R-D à divers endroits.

Une question abondamment débattue à la conférence des auteurs a été celle portant sur le rôle approprié de l'Agence dans la réglementation des prises de contrôle étrangères d'entreprises de haute technologie. La plupart des économistes sont d'accord sur le principe d'Investissement Canada selon lequel les investissements étrangers sont profitables au pays et devraient être encouragés.

Cependant, la question est de savoir si les divers engagements négociés par Investissement Canada, notamment ceux se rapportant à la R-D locale, font vraiment une différence. Certains faits ont démontré que les sociétés auraient entrepris des activités du genre d'une façon ou d'une autre, quoique le rapporteur Lipsey prétende dans son rapport (voir l'encadré) que ce serait commettre une sottise que de tenir cette hypothèse pour acquise.

Lipsey rappelle que le rendement économique est le résultat d'un certain nombre de décisions indépendantes, lesquelles se rapportent à des décisions antérieures et les renforcent. Dans ce contexte de cheminement structuré, la participation d'Investissement Canada à la structuration des prises de contrôle afin d'assurer l'avantage net du Canada peut avoir des répercussions importantes sur l'avenir d'une entreprise et sur l'ensemble de l'industrie.

— John Knubley, *Investissement Canada*

On prépare actuellement d'autres volumes qui s'ajouteront à la série de documents de recherche d'Investissement Canada, laquelle est publiée dans les deux langues officielles. Le prochain portera sur la nature et les incidences des investissements canadiens à l'étranger (voir l'article intitulé *Table ronde sur l'IDCE* à la page 6).

Les économistes... cherchent à saisir le lien entre la science et la technologie. Pour y parvenir, il faut comprendre le processus global : la découverte scientifique est d'abord faite à l'extérieur de l'entreprise; elle passe ensuite par les étapes préconcurrentielles de développement, est inscrite au programme de recherche de l'entreprise, puis se transforme en procédés et produits nouveaux. [...] les conseillers et les décideurs ne comprennent suffisamment ni les liens qui caractérisent le changement technologique axé sur la science, dans son cheminement entre le laboratoire et l'atelier, ni les effets de rétroaction de ce changement dans l'autre direction.

Dans le monde entier, les gouvernements sont engagés dans un grand jeu stratégique aux enjeux très élevés. Si nous refusons de jouer, nous le ferons à nos propres risques. Une petite intervention d'Investissement Canada aujourd'hui peut, comme nous le montre la théorie des rétroactions positives, avoir des effets prodigieux dans cinq à dix ans.

Richard LIPSEY. « Rapport du rapporteur », dans *Investissement étranger, technologie et croissance économique*.



Les deux directeurs de publication, MM. Waverman (debout) et McFetridge, en compagnie de M^{me} Jean C. McCloskey, présidente d'Investissement Canada, à l'occasion du lancement officiel des deux volumes de l'Agence, qui a eu lieu au Centre national des arts.

LA MONDIALISATION ET LES FUSIONS ET ACQUISITION

La mondialisation a modifié fondamentalement la façon dont les sociétés et les pays font des affaires. Dans les années 1980, les fusions et les acquisitions (F-A) étaient l'un des principaux moyens de restructuration industrielle au Canada (voir le graphique à la page 5). Le volume intitulé *La mondialisation des sociétés par le jeu des fusions et acquisitions* examine ces développements au Canada et à l'étranger, ainsi que leurs répercussions.

La récession de 1991-1992 ainsi qu'une approche plus réservée à l'égard du financement des prises de contrôle avec des capitaux d'emprunt et d'autres formes de restructuration des entreprises ont abouti à un fléchissement marqué du nombre de fusions et d'acquisitions. En dépit de cela, on peut s'attendre à ce qu'il y ait une nouvelle vague de F-A dans un avenir rapproché. Les restructurations d'entreprises visant à répondre aux exigences de la concurrence mondiale constituent une activité permanente. En effet, les multiples facettes de la mondialisation semblent encourager la formation de coentreprises et d'autres formes d'alliances stratégiques, entraînant souvent la fusion d'entreprises qui étaient autrefois de féroces concurrents, dans le but de lutter ensemble pour obtenir leur part du marché.

Nous disposons de peu de données sur l'importance du nombre de F-A transfrontalières et sur la mesure dans laquelle elles influent sur le rendement économique d'un pays. L'ouvrage aborde de plusieurs questions, notamment :

- ☐ Le nombre de F-A est-il plus élevé au Canada que dans d'autres pays?
- ☐ Existe-t-il des explications particulières ou générales reliées à ce genre d'activités? Par exemple, y a-t-il des avantages fiscaux? Ces

activités s'inscrivent-elles dans le cadre d'une « stratégie d'entreprise »?

- ☐ Les F-A débouchent-elles sur des hausses de productivité et d'autres avantages?
- ☐ Les F-A transfrontalières sont-elles très différentes des F-A canadiennes?
- ☐ Quelles sont les questions de politique publique qui découlent des F-A transfrontalières?

À propos de la première question, Khemani décrit dans son document la vague de fusions au Canada et à l'étranger au cours des années 1980.

La mondialisation accrue a soulevé des questions gênantes dans un monde où les gouvernements semblent souvent se livrer à deux comportements contradictoires : développer leurs propres multinationales grâce à différentes subventions, à des marchés locaux protégés, à la nationalisation et à d'autres mesures de ce genre tout en insistant pour avoir accès aux marchés étrangers par le biais des acquisitions d'entreprises et du commerce. [...] Il n'est pas difficile... d'imaginer les torts que de telles politiques peuvent infliger...

A.E. SAFARIAN. « Commentaires du rapporteur », dans *La mondialisation des sociétés par le jeu des fusions et acquisitions*.

Le nombre de F-A a atteint un sommet aux États-Unis. Toutefois, après redressement en fonction de la taille relative des pays, le nombre de F-A était plus élevé en Suède, suivie à ce chapitre du Canada et du Royaume-Uni. Les tendances enregistrées au chapitre du nombre de F-A au Canada tendent à égaler celles observées aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Dans leur document, Knubley et ses collaborateurs précisent quant à eux que les investissements directs canadiens à l'étranger (IDCÉ) au cours des deux dernières décennies ont augmenté constamment, comparativement aux investissements en provenance de l'étranger. Le Canada, comme d'autres petits pays, semble avoir une tendance marquée à investir à l'étranger. Un nombre restreint

de grandes entreprises possédant plusieurs filiales représentent la majeure partie de la valeur des investissements canadiens à l'étranger. Cependant, les deux tiers des entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger sont des petites et moyennes entreprises, la plupart n'ayant qu'une seule filiale aux États-Unis.

Le document de Mintz et Halpern aborde quant à lui la question des raisons qui motivent les F-A. Les auteurs en arrivent à la conclusion que les considérations fiscales ne sont pas la motivation première en ce qui concerne les acquisitions transfrontalières. Une fois qu'est prise la décision d'acquérir une entreprise étrangère, par contre, les aspects fiscaux sont importants pour préciser la structure ultime et le fonctionnement de l'entreprise acquise.

Dans leur document, Patry et Poitevin tirent pour leur part la conclusion suivante : les aspects stratégiques (c.-à-d. hausse de la compétitivité et préparation en vue de tirer parti des marchés mondiaux) sont le facteur dominant expliquant les prises de contrôle.

En outre, ils constatent que ce sont les vendeurs, et non les acheteurs, qui tirent habituellement le plus d'avantages sur le plan de la valeur des actions.

De leur côté, Baldwin et Caves s'attardent sur l'incidence des F-A. Dans leur document, ils maintiennent que, comparativement aux industries qui ont un bas niveau de propriété étrangère, celles qui enregistrent un niveau élevé se restructurent davantage par le biais de changements sur le plan du contrôle de la propriété que par la création ou la fermeture d'entreprises. En outre, les auteurs concluent en indiquant que les changements survenant dans le pays contrôleur ont généralement des résultats favorables en matière de productivité et d'efficacité. ►

INFLUENT SUR LA FAÇON DE FAIRE DES AFFAIRES

Par conséquent, les prises de contrôle étrangères représentent habituellement un avantage net pour l'économie canadienne.

Pour ce qui est de Rugman et Waverman, ils examinent dans leur étude la nature des acquisitions transfrontalières, particulièrement dans le contexte du modèle qu'a établi Michael Porter pour analyser l'économie canadienne et l'investissement étranger. Ils constatent que les profils d'acquisition dans l'industrie canadienne—les secteurs des ressources, de la fabrication et des services—sont généralement analogues, que les acquéreurs viennent du Japon, des États-Unis ou de la Communauté européenne.

Pour sa part, Daniels aborde dans son document un certain nombre de questions de politique. Il s'attarde aux effets des F-A sur les intéressés, particulière-

ment les employés, les fournisseurs, les clients et les créanciers. Selon lui, certains d'entre eux peuvent parfois subir des dommages, mais ces effets regrettables ne sont pas la caractéristique principale de la plupart des fusions et acquisitions. Il rejette les politiques spécifiques conçues pour protéger les intéressés de certains effets négatifs des F-A. Il favorise plutôt des politiques économiques générales et des programmes d'adaptation de la main-d'œuvre.

Enfin, dans ses « Commentaires du rapporteur », Safarian soulève un certain nombre de questions de politique (voir l'encadré de la page 4). Il remarque que le Canada est relativement ouvert aux prises de contrôle hostiles. De telles prises de contrôle sont beaucoup plus difficiles au Japon et dans la plupart des pays d'Europe (à

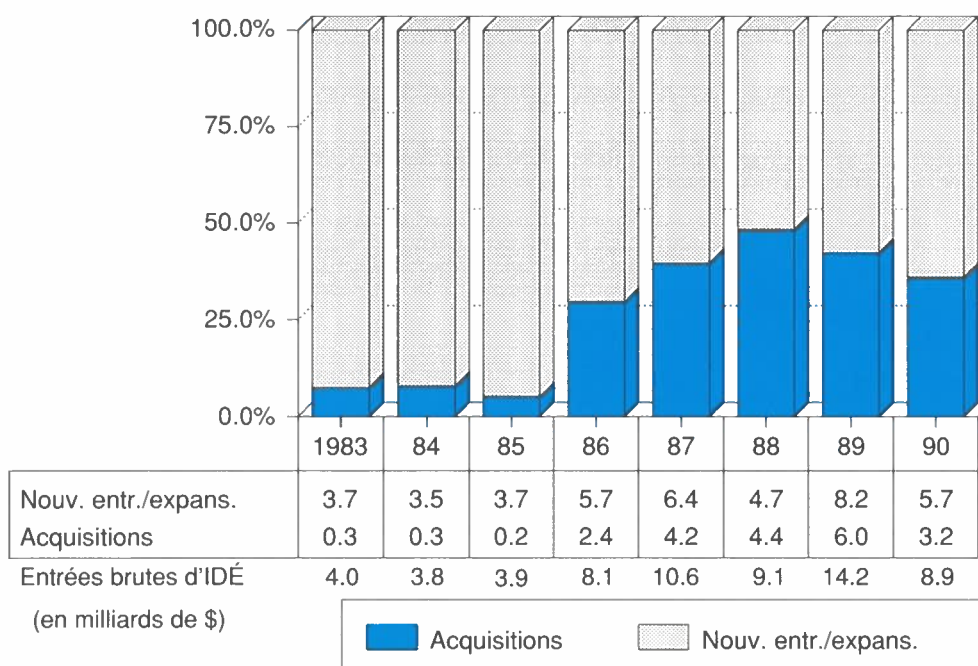
l'exception du Royaume-Uni). Dans ces pays, les obstacles non officiels à l'investissement, par exemple les rapports étroits entre les secteurs financier et commercial, rendent les offres d'achat hostiles pratiquement impossibles.

Safarian en vient à la conclusion que les différences nationales de traitement des F-A prendront de l'importance et feront l'objet de débats politiques intenses, particulièrement avec l'avènement de l'Europe de 1992. Ainsi, les obstacles non officiels à l'investissement font l'objet de préoccupations de plus en plus vives.

—John Knubley, *Investissement Canada*

John Knubley est le directeur du Groupe de la recherche sur l'investissement de l'Agence.

Importance relative des acquisitions étrangères
comparativement aux nouvelles entreprises et aux expansions



Source : Compilations effectuées par Investissement Canada à partir de données de Statistique Canada.

TABLE RONDE SUR LES IDCÉ

En octobre dernier à Vancouver, l'Agence a organisé un table ronde sur les investissements directs canadiens à l'étranger (IDCÉ) autour de laquelle étaient réunis des représentants de haut niveau du milieu universitaire, du monde des affaires et des provinces. Les investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada ont toujours été le point vers où convergeaient les recherches et débats politiques antérieurs. La table ronde a donc examiné les profils, motivations et incidences des investissements canadiens vers d'autres pays.

Dans notre économie mondiale, l'investissement international se fait

de plus en plus dans les deux sens. Le meilleur partage qui se dégage au Canada entre les investissements en provenance d'autres pays et ceux faits vers l'étranger est typique des autres grandes économies industrialisées, à l'exception du Japon. En 1950, les IDCÉ étaient relativement modestes et peu importants. En 1990, le stock d'IDCÉ a atteint près de 85 milliards de dollars, soit plus des deux tiers des IDÉ au Canada (voir le tableau ci-contre).

La table ronde a permis de dégager un éventuel calendrier de recherches portant sur les IDCÉ, lequel touchait

des questions comme les effets sur le marché du travail, l'adaptation, la R-D et la diffusion de la technologie, le flux des échanges et celui des capitaux, et le mode d'investissements directs (c.-à-d. la propriété à part entière par rapport aux alliances stratégiques).

Les discussions ont fait ressortir l'importance d'établir le lien entre les travaux de recherche sur les IDCÉ et les questions plus générales de la compétitivité et de la prospérité canadiennes.

Le calendrier des recherches sur les IDCÉ sera préparé d'après les discussions ayant eu lieu autour de la table ronde, et, ultimement, on passera des contrats avec des universitaires pour réaliser des études sur des sujets reliés aux IDCÉ. Ce travail sera suivi d'une conférence publique au cours de laquelle les études réalisées par les universitaires seront examinées par leurs pairs, après quoi on publiera un volume. Il s'agira là du troisième ouvrage de la série de documents de recherche d'Investissement Canada.

— John Knubley, Investissement Canada

STOCK D'IDÉ ET D'IDCÉ, CERTAINES ANNÉES

ANNÉE	IDÉ (en milliards de \$)	IDCÉ (en milliards de \$)	% des IDCÉ par rapport aux IDÉ
1950	4,0	1,0	25,0
1960	12,9	2,5	19,4
1970	26,4	6,2	23,5
1980	61,7	27,0	43,8
1985	87,2	54,1	62,0
1990	126,6	84,8	67,0

Source : Statistique Canada, n° 67-202 au catalogue.

GLOBE 1992

L'un des moyens choisis par le gouvernement du Canada pour répondre aux défis mondiaux et parvenir à un développement durable a été de créer *GLOBE* (Possibilités mondiales pour les affaires et l'environnement), une série biennale de conférences et de foires internationales.

La mission de *GLOBE* est de faire progresser le développement durable mondial en encourageant les solutions pratiques aux défis environnementaux et en faisant la promotion des débouchés commerciaux et des responsabilités connexes.

Cette année, Richard LePage, gestionnaire, Technologies de l'environnement, y représentera l'Agence. « *GLOBE 1992* est l'un des événements environnementaux les plus importants du monde, car il réunit des représentants de l'industrie, des gouvernements et des groupements de consommateurs, indique-t-il. Je suis

persuadé que ce genre d'approche intégrée constitue le meilleur moyen de s'attaquer aux problèmes urgents de l'environnement. »

Conjointement avec ISTC et AECEC, Investissement Canada est associé à un projet actuellement en cours qui vise à rehausser la compétitivité internationale des entreprises canadiennes œuvrant dans le domaine de la gestion des effluents industriels. Les efforts déployés seront concentrés sur l'organisation de rencontres individuelles entre les représentants d'entreprises canadiennes et étrangères intéressées à une éventuelle collaboration commerciale. À cette fin, Investissement Canada participera aux activités de trois programmes de *GLOBE 1992*, à savoir celles du Programme d'échanges, du Programme de visites et du Centre du commerce international.

GLOBE 1992 réunira plus de 3 000 délégués présents pour les conférences, 750 exposants de foires commerciales, 360 conférenciers spécialistes, 400 représentants de la presse internationale et 15 000 visiteurs.

La marraine d'honneur de *GLOBE 1992* est M^{me} Grö Harlem Brundtland, premier ministre de la Norvège, tandis que le président de l'événement est l'honorable John A. Fraser, président de la Chambre des communes.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou des formulaires d'inscription, veuillez communiquer avec :

GLOBE 1992

601 - 535, Thurlow Street
Vancouver (C.-B.) V6E 3L6
Téléphone : (604) 666-8020
Télécopieur : (604) 666-8123

NOUVELLE PRÉSIDENTE D'INVESTISSEMENT CANADA



Jean C. McCloskey

(Photo : Michael Bedford Photography)

M^{me} Jean C. McCloskey a récemment été nommée présidente d'Investissement Canada.

M^{me} McCloskey est une fonctionnaire de carrière entrée au service du ministère

de l'Industrie en 1968. En 1982, elle est passée au ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur où elle était, jusqu'à tout récemment, sous-ministre adjointe, Asie et Pacifique.

À ce titre, elle était responsable de la promotion des intérêts politiques et économiques du Canada dans la région de l'Asie et du Pacifique dans les domaines de la politique étrangère, des politiques économique et commerciale, de l'expansion des exportations, de l'immigration et des affaires publiques, y compris des affaires culturelles et des relations avec les établissements d'enseignement.

Ses principales fonctions consistaient à cerner d'avance les grandes tendances à long terme, à établir les grandes orientations stratégiques et à diriger les efforts déployés par tous les niveaux de gouvernement et le secteur privé en vue de garantir l'atteinte des objectifs reliés à

l'économie, au commerce, à l'investissement et à la politique étrangère.

M^{me} McCloskey a joué un rôle très actif afin d'accroître l'intérêt du Canada pour les pays de la ceinture du Pacifique. Elle fait partie du conseil d'administration de la Fondation Asie-Pacifique du Canada et du comité canadien faisant partie de la *Pacific Economic Co-operation Conference*. En outre, elle a largement contribué à mettre sur pied la tribune ministérielle qu'est l'*Asia Pacific Economic Co-operation Council*, une organisation regroupant les ministres des Affaires étrangères et du Commerce des principaux pays du Pacifique, qui se réunissent pour examiner les questions économiques, sociales et politiques de l'heure.

M^{me} McCloskey succède à M. Paul Labbé, qui a récemment été nommé président de la Société pour l'expansion des exportations.

LE MINISTRE WILSON À MUNICH

L'honorable Michael H. Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada (ISTC), a assisté, en septembre dernier, à l'*European Investment Strategic Alliances and Technology Meeting*, une réunion de deux jours portant sur des questions relatives à l'investissement, à la technologie et aux alliances stratégiques qui s'est tenue à Munich, en Allemagne. Il était accompagné pour l'occasion des conseillers commerciaux des missions européennes, ainsi que des représentants d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), d'ISTC et d'Investissement Canada.

Un des objectifs sous-jacents de cette rencontre était d'examiner les programmes proposés par le gouvernement pour aider les sociétés canadiennes à devenir plus concurrentielles à l'échelle internationale, particulièrement en ce qui concerne leurs initiatives reliées à la formation d'alliances stratégiques.

Des discussions ont été entreprises pour évaluer les aptitudes des sociétés canadiennes à déterminer leurs besoins d'affaires à l'échelle mondiale, et pour mesurer la

capacité de l'infrastructure et du réseau canadiens pour répondre à ces besoins.

Les ateliers ont porté sur l'échange de renseignements opérationnels entre les missions et Ottawa, dans le but d'améliorer la mise en œuvre du programme, le soutien administratif et les techniques de promotion. Un comité interministériel a été mis sur pied pour examiner les recommandations formulées à Munich.

« Il importe de sensibiliser les sociétés canadiennes à la nécessité de former des alliances stratégiques avec des partenaires étrangers, de dire M. Wilson, afin d'attirer des

investissements étrangers ou d'investir à l'étranger. De même, il faut les rendre sensibles à l'importance du partenariat et des acquisitions de technologies en vue d'accroître l'avantage concurrentiel des entreprises canadiennes. »



De gauche à droite : John A. MacDougall, député fédéral de Timiskaming; Paul Labbé, ancien président de l'Agence; et l'honorable Michael H. Wilson, ministre d'ISTC, et ministre responsable d'Investissement Canada.

À LA RECHERCHE DE PARTENAIRES JAPONAIS



Richard Lovatt, gestionnaire – Japon, répond aux questions de visiteurs japonais lors du G-BOC.

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence a participé au *Global Business Opportunities Convention (G-BOC)* à Osaka, au Japon, en octobre 1991. Le congrès G-BOC est organisé par la

Chambre de commerce et de l'industrie d'Osaka et d'autres organismes d'expansion économique de la région de Kansai (aux environs d'Osaka), qui représentent 20 % du PNB du Japon.

Environ 800 fonctionnaires et gens d'affaires provenant de 42 pays ont pris part à l'événement, se mêlant à quelque 20 000 visiteurs japonais représentant plus de 2 000 sociétés. Le conférencier invité était nul autre que le célèbre auteur Alvin Toffler. Des

séminaires et des ateliers ont été organisés sur des thèmes tels que « Comment accéder au marché japonais », et Richard Lovatt, d'Investissement

Canada, a prononcé une allocution sur le climat d'investissement au Canada.

L'une des caractéristiques critiques du G-BOC consistait en une opération de jumelage d'entreprises dans le cadre de laquelle étaient organisées des rencontres individuelles entre des représentants d'entreprises canadiennes et étrangères œuvrant dans les secteurs de l'opto-électronique, de l'intelligence artificielle, des céramiques de pointe, de la gestion des effluents industriels et de la biotechnologie.

Grâce à leur participation au G-BOC, les représentants canadiens ont pu se faire connaître beaucoup mieux par les gens d'affaires de la région de Kansai. Investissement Canada a d'ailleurs reçu un certain nombre de demandes de renseignements ayant trait aux échanges commerciaux et à l'investissement.

– Richard Lovatt, Investissement Canada

GRANDIR ENSEMBLE

Grandir ensemble – L'option coentreprise au Canada est un nouveau guide produit dans le cadre du Programme de développement des investissements. Il contient des conseils pratiques à l'intention des gens d'affaires canadiens qui envisagent la formation de coentreprises comme moyen d'expansion.

Pour obtenir du succès, une coentreprise doit réunir certains facteurs critiques :

par exemple, il importe de bien connaître ses propres objectifs et ceux de son partenaire, de gagner la confiance de son associé, de procéder à un recrutement réaliste et d'obtenir l'engagement de la haute direction.

Des gens d'affaires ayant l'expérience des coentreprises ont fait le compte rendu du guide, et tous s'accordent pour dire que ce document constitue une

étude poussée et complète de ce qui fait qu'une coentreprise fonctionne.

– Ken Hart, Investissement Canada

RAPPORT ANNUEL 1990-1991

Les avantages qui découlent des investissements directs étrangers sont habituellement importants. C'est pourquoi le rôle de chef de file de l'Agence prend plus d'ampleur dans le contexte de la mondialisation des marchés.

Dans le *Rapport annuel 1990-1991* de l'organisme, le ministre responsable d'Investissement Canada, l'honorable Michael H. Wilson, souligne que le rôle de l'Agence consiste, entre autres, à conseiller le gouvernement sur la performance du Canada en matière d'investissement et

à sensibiliser les Canadiens au fait que l'investissement est essentiel pour notre avenir économique.

On y mentionne aussi que la compétitivité du Canada constitue maintenant une question dont on se préoccupe réellement. D'ailleurs, de récentes études de l'Agence sur la question révèlent qu'« il n'y a aucun moyen facile de rendre notre pays plus productif et plus prospère. Il faut prendre un large éventail de mesures, dont l'augmentation de l'investissement et de l'épargne fera évidemment partie ».

Investir au Canada est publié chaque trimestre par Investissement Canada, organisme fédéral chargé du développement de l'investissement. Investissement Canada a pour mandat de promouvoir les investissements au pays, par des Canadiens et des non-Canadiens, qui contribuent à la croissance de l'économie et à la création d'emplois, et qui apportent des avantages nets au Canada.

Rédacteur en chef - Richard Bégin
Rédacteur-réviseur français - Vincent Beaulieu
Rédactrice-réviseuse anglaise - Lillian Rukas
Production - Bernard Cossais
Agente à l'édition - Nicole Lalonde

Investir au Canada
C.P. 2800, succursale D
Ottawa (Ontario) K1P 6A5
Téléphone : (613) 995-9525
Télécopieur : (613) 996-2515